



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE PRODUCTIVITÉ ET DE RÉSILIENCE DES MOYENS DE SUBSISTANCES RURAUX (RIZ PLUS)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MADAGASCAR

PROJET DE PRODUCTIVITÉ ET DE RÉSILIENCE DES MOYENS DE SUBSISTANCES RURAUX (RIZ PLUS)

N° de crédit : IDA-72800

**RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'APPUI ET L'ENCADREMENT DES
FEDERATIONS, DES ASSOCIATIONS DES USAGERS DE L'EAU, LA MISE EN PLACE DE DEUX
FRERHA REGIONAUX ET LA TENUE DES REGISTRES ET PRODUCTION DE RAPPORTS
FINANCIERS SUR LES SUBVENTIONS**

N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés): SC-15-24/RIZPLUS

Le Gouvernement Malagasy a reçu un financement de la Banque mondiale et de l'Agence Française de Développement (AFD) pour couvrir le coût du Projet de productivité et de résilience des moyens de subsistances ruraux (RIZ PLUS), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Assistance technique pour l'appui et l'encadrement des fédérations, des associations des usagers de l'eau, la mise en place des deux FRERHA régionaux et la tenue des registres et production de rapports financiers sur les subventions.

Les services de consultants (« les services ») comprennent i) l'appui et l'encadrement des Fédérations et des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) dans la mise en œuvre des activités de Gestion Entretien et Préservation (GEP) des infrastructures hydroagricoles, (ii) la mise en place et opérationnalisation du FRERHA dans chacune des deux Régions d'intervention du Projet, (iii) ainsi que la production de rapports financiers dans le cadre de la gestion des subventions octroyées par le Projet. Le volume de travail prévu est de 336 hommes-mois. La mission débutera dès signature du contrat s'étendra sur une période totale de 48 mois avec une tranche ferme pour la première année, suivie de trois tranches conditionnelles. L'affermissement est conditionné par une évaluation annuelle.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

rizplus.recrutement@gmail.com; cc : gcontratrizplus@gmail.com; rachelholitiana@gmail.com

L'Unité de gestion du projet RIZ PLUS invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- être légalement constitué,
- avoir au moins dix années d'existence par cabinet
- avoir intervenu dans le domaine de l'aménagement hydroagricole avec au moins cinq références lors des vingt dernières années, avec attestations ou certificats de bonne fin à l'appui

Expériences spécifiques :

- Avoir réalisé au moins, trois (03) prestations dans le cadre de la structuration et encadrement des fédérations d'usagers de l'eau, ayant des superficies supérieures à 1000 Ha, parmi lesquelles figure au moins un (01) contrat ayant un montant supérieur ou égal à trois cent millions d'Ariary (MGA 300 000 000).
- Avoir réalisé au moins deux missions en audit comptable et financier des projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds internationaux, au cours des dix dernières années

Dans le cas d'un consortium l'un des cabinets membres du groupement doit être désigné dans l'Acte d'Engagement comme mandataire pour représenter l'ensemble des membres vis-à-vis du Client et coordonner les prestations des membres du groupement.

Seront des atouts :

- Expériences internationales dans autres pays pour l'appui aux AUE ;
- Les interventions déjà réalisées dans les régions Alaotra Mangoro et Sofia ;
- La réalisation d'au moins une mission dans la mise en place des fonds de remise en état des ouvrages hydroagricoles

Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de juillet 2016, Edition de Septembre 2023 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, sans préjudice des autres dispositions applicables : *« Aucune entreprise engagée par l'Emprunteur pour fournir des Services de Consultants pour la préparation ou l'exécution d'un projet (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services de Consultants consécutifs ou directement liés auxdits Services de Consultants ».*

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h30 à 16h 30 ;

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par fax, ou par e-mail) au plus tard le 08 Juillet 2024 à dix (10) heures.

Bureau du projet RIZ PLUS

À l'attention de : Madame la Coordinatrice du Projet Riz Plus

Lot II Y 53 Bis, Bâtiment « FIADANANTSOA », 2ème étage, Avaratr'Antanimora

101 Antananarivo – Madagascar

Courriel : rizplus.recrutement@gmail.com; cc : gcontratrizplus@gmail.com; rachelholitiana@gmail.com